

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

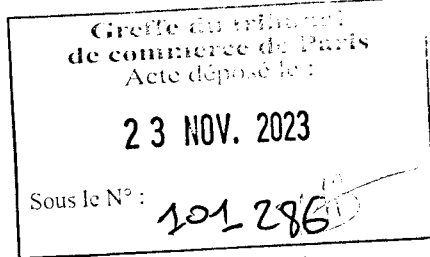
**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 18765 Numéro SIREN : 900 146 846 Nom ou dénomination : A.C.E.F

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2023 sous le numéro de dépôt 101286

S.A.S – A.C.E.F
Société par Actions simplifiées au capital de 1 000 euros
Siège Social : 7/9, rue de l'Ourcq – 75019 Paris
RCS : Paris : 900 146 846



RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre premier exercice social.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation en vigueur faisant application des règles comptables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 59 171 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 21 542 euros

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 5 045 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 42 565 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 16 606 euros

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte du solde des produits et frais financiers, il s'établit à 16 606 euros

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (-) 171 euros
- de l'impôt sur les sociétés de (-2 465) euros

l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 13 970 euros

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 13 970 euros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- Au compte « Autres réserves », soit la somme de 4 890 euros

et le solde, soit la somme de 9 080 euros au compte de « Report à nouveau »

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 14 970 euros

GERANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

- Rémunération de la gérance

Vous aurez à approuver la rémunération perçue par Monsieur SAID Arezki, pour ses fonctions de gérant, au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 5 965 euros et vous proposons de fixer sa rémunération brute annuelle de 8 650 euros pour l'exercice 2023.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



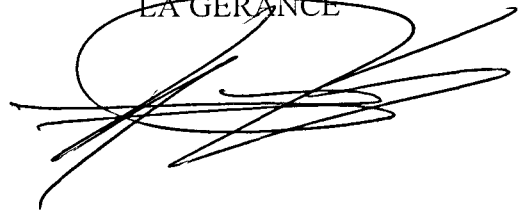
SAS – A.C.E.F
Société à par Actions simplifiées au capital de 1 000 euros
Siège Social : 7/9, rue de l'Ourcq – 75019 Paris
RCS Paris : 900 146 846

RAPPORT SPÉCIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

LA GERANCE



S.A.S – A.C.E.F
Société par actions simplifiées au capital de 1 000 euros
Siège Social : 7/9, rue de l'Ourcq – 75019 Paris
RCS Paris : B 900 146 846

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt trois

Le 30 Juin,

A 13 heures,

L'associé de la société A.C.E.F, Société par actions simplifiées au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 7/9, rue de l'Ourcq – 75019 Paris, sur convocation de la gérance.

Seul présent :

- Monsieur SAID Arezki

Seul associé de la Société et représentant en tant que t elle la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur SAID Arezki – Président.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 13 970 euros de l'exercice de la manière suivante :

Au compte « Autres réserves », soit la somme de 4 890 euros

et le solde, soit la somme de 9 080 euros, au compte de « Report à nouveau »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération perçue par Monsieur SAID Arezki pour ses fonctions de gérant au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de de 5 965 euros et vous proposons de fixer sa rémunération brute annuelle à 8 650 euros pour l'exercice 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by several horizontal strokes, representing the signature of the manager.

S.A.S.- A.C.E.F
Société par actions simplifiées au capital de 1 000 euros
Siège Social : 7/9, rue de l'Oureq – 75019 Paris
RCS Paris : 900 146 846

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

**RESOLUTION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 13 970 euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves », soit la somme de : 4 890 euros

-

et le solde, soit la somme de 9 080 euros au compte de « Report à nouveau »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GÉRANCE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION	
M SAID Arezki	<u>Pour le compte de :</u> SAS A.C.E.F 7 RUE DE L OURCQ 7-9 75019 PARIS 19
A COMPLETER A COMPLETER	
N° d'adhérent : 20220040122929	N° SIREN : 900 146 846 Période déclarée : 02/06/2021 au 31/12/2022 Date limite de dépôt : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie 9 RUE DE L OURCQ

Code postal 75019

Ville PARIS

Pays FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

CONSEIL EN GESTION D ENTREPRISES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux
normalBénéfice imposable à
15%

16 435

Déficit (report du 2033-
B)

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)

Forme juridique
ou titre

SAS

Nom et prénom ou
dénomination

A.C.E.F

Qualité et profession ou complément de dénomination

CONSEIL EN GESTION D ENTREPRISES

Numéro, type et
nom de voie 9 RUE DE L OURCQ

Code postal 75019

Ville PARIS

N° téléphone 0142009714

Pays FRANCE

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

21 542



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice des en II
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	1 450		1 450
Immobilisations financières (1)	1 756		1 756
TOTAL I (5)	3 206		3 206
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	24 640		24 640
Disponibilités	13 619		13 619
TOTAL II	38 259		38 259
TOTAL GENERAL (I + II)	41 465		41 465

B - PASSIF

	Net Exercice des en II
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Résultat de l'exercice	13 970
TOTAL I	14 970
3 - Dettes	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	2 501
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	2 320
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	6 518
TOTAL III	26 495
TOTAL GENERAL (I + II + III)	41 465

RENOVOIS

(2) Dont créances à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice

1 450



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	59 171
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			59 171
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			653
Autres charges externes			15 325
dont crédit-bail immobilier			7 506
Rémunérations du personnel			21 542
Charges sociales			5 045
Total des charges d'exploitation (II)			42 565
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			16 606
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)		89
	Charges exceptionnelles (VI)		260
	Impôts sur les bénéfices (VII)		2 465
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			13 970

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	13 970	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		2 465
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	16 435	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	16 435	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles		1 450		1 450	
Immobilisations financières					
		1 756		1 756	
TOTAL rubrique I		3 206		3 206	

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)**Relevé des provisions**
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers**III - DIVERS**

Montant de la TVA collectée	7 158
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	2 537

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs****DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel

2,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

59 171

TOTAL 1

59 171

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats

653

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

7 819

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

7 506

TOTAL 3

15 978

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

43 193

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes
physiques de l'entreprise

1

Nombre total de parts ou d'actions
correspondantes

100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR	
	Nom et prénom	SAID AREZKI	Nom marital
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention
	Date de naissance		Pays de naissance
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance
	Numéro, type et nom de voie	1BIS RUE CURIAL	
	Code postal	75019	Ville
	Pays	FRANCE	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

